

Fédération Marocaine des Sociétés  
d'Assurances et de Réassurance

## **SECTEUR MAROCAIN DES ASSURANCES**

**Situation liminaire - Exercice 2007**

*Avril 2008*

## FAITS MARQUANTS 2007

---

### ◆ Organisation de l'examen professionnel des intermédiaires d'assurances

Compte tenu du potentiel de développement du marché de l'assurance et de la forte demande des agréments, la Direction des Assurances et de la Prévoyance Sociale a programmé en juin, une nouvelle session de l'examen professionnel des intermédiaires d'assurances. Cet examen, qui constitue un passage obligé pour l'exercice de la profession d'intermédiaire d'assurances, a été organisé en collaboration avec la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance qui s'est chargée de l'organisation matérielle.

Cette session a été marquée par une très forte participation (272 candidats à l'agrément d'agents, 254 candidats à l'agrément de courtier), signe de l'intérêt croissant manifesté à ce métier.

### ◆ Nouvelle Direction Générale et nouveau plan d'action à la Fédération

En juillet, Monsieur Hamid BESRI a été nommé directeur général de la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance. Ce changement s'est accompagné d'une nouvelle dynamique de travail qui s'est concrétisée par la mise en place d'un plan d'action à court terme. Une vingtaine de projets prioritaires ont ainsi été identifiés et confiés à des comités opérationnels ; leur réalisation doit intervenir avant fin 2008.

### ◆ Introduction en bourse d'ATLANTA et changement dans l'actionnariat de la Marocaine Vie

Dans le cadre des choix stratégiques et de positionnement des acteurs, 2007 a été marquée par deux événements majeurs. Le premier concerne l'introduction en bourse de 17% du capital d'ATLANTA. Cette opération a connu un fort engouement et l'action a été souscrite plus de 102 fois. Elles sont désormais trois entreprises d'assurances à ouvrir leur capital au public et à être cotées sur la bourse (Atlanta, Marocaine Vie et Wafa Assurance).

Le deuxième fait marquant concerne la prise de participation par la Banque Centrale Populaire de 43,54% du capital de la Marocaine Vie. Cette prise de participation s'est faite par cession de bloc et doit être finalisée au plus tard le 30 avril 2008.

### ◆ Lancement d'une formation diplômante en Assurance

Pour répondre au besoin du secteur des assurances dans le domaine de la formation, et développer les compétences dans les métiers de l'assurance, la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance a conclu un partenariat avec le Centre de Formation de la Profession d'Assurance (CFPA) pour la dispense de deux cycles de formation diplômante, Brevet Professionnel Assurances (BPA) et Brevet Technicien Supérieur Assurances (BTSA). Ces formations s'étalent sur 2 ans et sont dispensées par des compétences marocaines, avec l'appui technique du Groupe ENAss.de Paris. Les inscriptions sont ouvertes aussi bien aux salariés des entreprises d'assurances qu'au personnel des intermédiaires d'assurances. Le démarrage a eu lieu en novembre 2007, et il a connu un franc succès avec 110 inscrits dans les deux cycles.

### ◆ Publications financières

Dans le cadre de ses communications financières, la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance a publié, en mars, une note liminaire sur l'activité du secteur marocain des assurances au titre de l'exercice 2006. Cette situation fait ressortir une nette augmentation du chiffre d'affaires (+12,1%) ; celui-ci a atteint 14,7 milliards de dirhams. Cette croissance est réalisée essentiellement par les Assurances Vie et Capitalisation qui ont vu leur chiffre d'affaires progresser de 26,7%. Pour les Assurances Non Vie, et en dépit d'une concurrence très vive, le montant des primes émises a dépassé pour la première fois les 10 milliards de dirhams marquant une évolution de 7,2%.

Cette embellie a été confirmée au 1er semestre 2007. En effet, les statistiques publiées en octobre font ressortir un chiffre d'affaires global de 9 milliards de dirhams en progression de 15,2% par rapport au 1er semestre 2006. La branche Vie et Capitalisation continue de tirer le marché vers le haut avec un volume de primes émises de 2,36 milliards de dirhams et un taux de croissance de 34,5%. Pour sa part, la branche Non Vie contribue à hauteur de 6,7 milliards de dirhams et réalise une progression de 9,5%.

#### ◆ **Accélération du rythme d'exécution des jugements en instance**

Dans le cadre de la mobilisation de la profession pour réduire le nombre de jugements en instance d'exécution, une série de réunions a eu lieu avec le Ministère de la Justice. Les efforts déployés par le secteur se sont soldés par des résultats satisfaisants, comme en témoigne les statistiques du Tribunal de Première Instance de Casablanca. Sur l'année 2007, 58 260 jugements ont été exécutés, soit un taux d'exécution de 70%, et le montant des indemnités versées a atteint 1,73 milliards de dirhams. A fin 2007, le nombre de jugements en instance d'exécution s'est établi à 25 599 contre 35 459 un an auparavant.

#### ◆ **Projet de loi sur les accidents de travail et maladies professionnelles**

Dans la continuité de la réflexion engagée en 2006, la Fédération a participé activement à la rédaction d'un projet de loi sur les accidents du travail et maladies professionnelles. Ce projet, initié par le Ministère de l'Emploi, porte sur la modernisation de la législation sur les accidents du travail et maladies professionnelles et vise l'instauration d'une procédure de conciliation amiable pour accélérer le processus d'indemnisation des victimes et de leurs ayants droit. Ce travail a été bouclé en 2007, et devrait en principe être soumis, par le Ministère de l'Emploi, à l'examen du Secrétariat Général du Gouvernement..

#### ◆ **Protocole d'accord avec le Fonds de Garantie Automobile**

2007 a connu la signature d'un protocole d'accord entre le Fonds de Garantie Automobile (FGA) et la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance. Ce protocole régit les rapports entre le FGA et les entreprises d'assurances en matière d'indemnisation des victimes des accidents de circulation. Il définit les cas d'exception à l'assurance et clarifie le champ d'intervention du FGA. L'objectif est d'améliorer les relations professionnelles entre les deux parties et d'éviter le recours systématique à la justice.

#### ◆ **Charte relative à la gestion des contrats en coassurance**

En 2007, la profession a engagé une réflexion pour la mise en place d'une charte de gestion des contrats en coassurance. Cette charte régit les rapports entre l'apériteur et les coassureurs et répond au souci de l'administration fiscale relatif au recouvrement de la taxe sur les contrats en coassurance. Avec cette nouvelle charte, l'apériteur sera désormais responsable de l'acquittement de la totalité de la taxe découlant des contrats gérés en coassurance.

Cette charte a été finalisée et approuvée par toutes les entreprises d'assurances, et devrait entrer en vigueur début 2008, dès son approbation par l'administration fiscale.

#### ◆ **Loi de finances 2008**

La loi de finances 2008 a introduit des nouvelles dispositions fiscales qui intéressent de près le secteur des assurances. Il s'agit notamment de :

- la revalorisation du taux de taxe sur les contrats d'assurances (3,50% pour la capitalisation au lieu de 3,45% ; 7% pour les facultés maritimes au lieu de 6,90% ; 14% pour les autres assurances IARD au lieu de 13,80%)
- la suppression de la déductibilité de l'impôt sur le Revenu des versements exceptionnels sur salaire au titre des contrats d'assurances retraite .

Dés la publication du projet de loi de finances, la Fédération s'est mobilisée pour mettre en évidence les incidences négatives de telles dispositions sur le développement de l'assurance et de l'épargne long terme. Cette campagne d'information a porté aussi sur le maintien du régime dérogatoire de taxation des plus-values sur cession des valeurs mobilières, qui arrivait à échéance le 31 décembre 2007.

La seule note positive de cette loi de finances 2008 demeure la réduction du taux de l'IS pour le secteur financier, qui passe de 39,6% à 37% dès cette année, avec l'engagement du gouvernement de le porter à 35% à compter de 2009.

#### ◆ **Convention d'Indemnisation Directe**

Après un an de fonctionnement, le premier bilan dressé sur la Convention d'Indemnisation Directe, dans sa nouvelle mouture, est qualifié de très positif. En effet, le système de compensation des recours, une des principales nouveautés de cette convention, a permis la régulation des flux de trésorerie et de dissiper les tensions liées au recouvrement des recours. Les échanges inter compagnies se sont nettement fluidifiés, et la gestion technique des sinistres matériels « automobile » s'est améliorée de manière satisfaisante.

D'un point de vue chiffres, ils sont environ 26 milles sinistres matériels automobiles à passer par le système de compensation, pour un montant global qui dépasse les 200 millions de dirhams.

#### ◆ **Réflexion pour l'amendement du statut d'agent d'assurances**

En 2007, la Fédération a engagé, en interne, une réflexion visant l'amendement du statut d'agent d'assurance. L'esprit de l'amendement est d'aboutir à un dispositif de nomination de l'agent par la compagnie mandante, tout en maintenant les conditions de stage et d'expérience professionnelle. Il serait donc question de dispenser l'agent de l'examen professionnel, sans pour autant remettre en cause le dispositif de contrôle a posteriori par l'Administration, prévu par le code des assurances. La mise en application de ces nouvelles dispositions nécessite, bien entendu, la modification du livre IV du Code des assurances.

#### ◆ **Coefficient de Réduction Majoration**

En 2007, le système de consultation du Coefficient de Réduction Majoration (CRM) a trouvé son rythme de croisière. Ce dispositif, mis en place en août 2006, permet au réseau de distribution de se renseigner, via un accès en temps réel, sur l'historique de chaque assuré en automobile. Son objectif est de moraliser le risque d'assurance automobile et d'instaurer une concurrence loyale entre les intermédiaires d'assurances.

A fin 2007, tous les intermédiaires d'assurances en activité disposent d'un accès direct, et la consultation du CRM fait désormais partie intégrante des réflexes, avant la souscription de tout contrat d'assurance Responsabilité Civile automobile.

#### ◆ **Manifestations professionnelles**

Dans le cadre des manifestations professionnelles, la Fédération a apporté une contribution active pour l'organisation de deux événements de dimension internationale.

Il s'agit du Spring Meeting de l'IUMI (International Union of Marine Insurance) qui s'est tenu à Casablanca du 10 au 12 mars 2007 sous le thème « Marine Insurance - The technical, Financial and Human Challenge ». Cet événement, qui s'est déroulé pour la première fois dans un pays arabe et africain, a connu la participation d'une centaine d'experts de différentes nationalités. Cette manifestation a connu un franc succès.

La deuxième manifestation à bénéficier du soutien de la Fédération est la 20ème conférence de la Fédération Afro-asiatique des Assureurs et Réassureurs (FAIR) qui s'est déroulée à Marrakech du 17 au 21 octobre 2007. Cette manifestation, organisée principalement par la Société Centrale de Réassurance, et qui est la seconde du genre à être tenue au Maroc, après celle de Tanger en 1983, a connu elle aussi, un grand succès tant par le nombre de participants qui a dépassé 700, que par la qualité de son organisation et la pertinence des thèmes débattus.

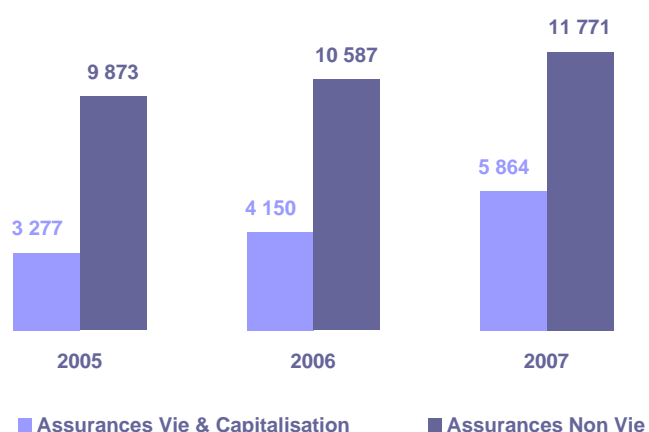
# Secteur Marocain des Assurances

## Primes émises au titre de l'exercice 2007

### Chiffre d'Affaires global

	Primes émises
<b>Assurances Vie &amp; Capitalisation</b>	<b>5 863,9</b>
Assurances Individuelles et Capitalisation	4 238,4
Assurances Groupes et Capitalisation	1 351,8
Contrats à Capital Variable	273,7
<b>Assurances Non Vie</b>	<b>11 770,7</b>
Accidents Corporels	2 228,2
Accidents du Travail	1 476,9
Automobile	5 427,9
Responsabilité Civile Générale	342,8
Incendie	799,8
Assurances des Risques Techniques	235,0
Transport	682,2
Autres Opérations Non Vie	124,2
Assistance - Crédit - Caution	453,7
<b>Acceptations en réassurance</b>	<b>32,5</b>
Acceptations Vie	20,7
Acceptations Non Vie	11,8
<b>Total</b>	<b>17 667,1</b>

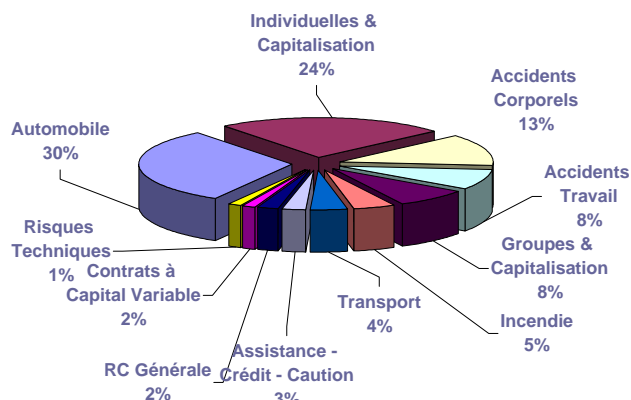
*En millions de dirhams*



### Structure du Chiffre d'Affaires

	Chiffre d'Affaires	Contribution
Automobile	5 427,9	30,7%
Assurances Individuelles et Capitalisation	4 238,4	24,0%
Accidents Corporels	2 228,2	12,6%
Accidents du Travail	1 476,9	8,4%
Assurances Groupes et Capitalisation	1 351,8	7,7%
Incendie	799,8	4,5%
Transport	682,2	3,9%
Assistance - Crédit - Caution	453,7	2,6%
Responsabilité Civile Générale	342,8	1,9%
Contrats à Capital Variable	273,7	1,5%
Assurances des Risques Techniques	235,0	1,3%
Autres Opérations Non Vie	124,2	0,7%
Acceptations en réassurance	32,5	0,2%
<b>Total</b>	<b>17 667,1</b>	<b>100%</b>

*En millions de dirhams*



### Evolution du Chiffre d'Affaires

	2005	2006	2007	Evolution 2006/2007	Evolution 2005/2006
<b>Assurances Vie &amp; Capitalisation</b>	<b>3 277,0</b>	<b>4 150,3</b>	<b>5 863,9</b>	<b>41,3%</b>	<b>26,7%</b>
Assurances Individuelles	1 381,9	2 669,5	4 238,4	58,8%	93,2%
Assurances de Groupes	1 877,5	1 453,0	1 351,8	-7,0%	-22,6%
Contrats à Capital Variable	-	-	273,7	100%	-
Acceptations Vie	17,7	27,9	20,7	-25,7%	57,8%
<b>Assurances Non Vie</b>	<b>9 872,7</b>	<b>10 586,5</b>	<b>11 770,7</b>	<b>11,2%</b>	<b>7,2%</b>
Accidents Corporels	1 750,3	1 931,6	2 228,2	15,4%	10,4%
Accidents du Travail	1 223,0	1 383,9	1 476,9	6,7%	13,2%
Automobile	4 650,8	4 886,6	5 427,9	11,1%	5,1%
Responsabilité Civile Générale	230,7	280,2	342,8	22,3%	21,5%
Incendie	689,6	770,2	799,8	3,8%	11,7%
Assurances des Risques Techniques	158,3	211,8	235,0	10,9%	33,8%
Transport	626,4	588,5	682,2	15,9%	-6,1%
Autres Opérations Non Vie	111,3	112,1	124,2	10,8%	0,6%
Assistance - Crédit - Caution	399,2	416,8	453,7	8,8%	4,4%
Acceptations Non Vie	33,0	4,8	11,8	148,0%	-85,6%
<b>Total</b>	<b>13 149,8</b>	<b>14 736,9</b>	<b>17 667,1</b>	<b>19,9%</b>	<b>12,1%</b>

# Primes émises par entreprise d'assurances

## Exercice 2007

### Assurances Vie et Non Vie

	2005	2006	2007	Evolution 2006/2007	Part marché
Atlanta	786,4	844,1	952,3	12,8%	5,4%
Axa Assistance Maroc	14,1	17,7	16,9	-4,7%	0,1%
Axa Assurance Maroc	2 194,2	2 393,1	2 537,6	6,0%	14,4%
CAT	562,2	588,7	616,1	4,6%	3,5%
CNIA Assurance	1 143,6	1 207,2	1 374,6	13,9%	7,8%
Essaada	887,4	929,9	1 050,8	13,0%	5,9%
Euler Hermes ACMAR	26,0	29,2	38,4	31,4%	0,2%
ISAAF Mondiale Assistance	166,3	167,2	183,9	10,0%	1,0%
MAMDA	287,6	273,4	271,8	-0,6%	1,5%
Maroc Assistance Internationale	192,7	202,6	214,4	5,8%	1,2%
Marocaine Vie	591,6	556,0	871,8	56,8%	4,9%
MATU	207,7	210,0	218,9	4,3%	1,2%
MCMA	308,8	412,2	562,1	36,4%	3,2%
RMA Watanya	2 887,4	3 055,3	3 555,0	16,4%	20,1%
Sanad	793,6	956,5	1 052,8	10,1%	6,0%
Wafa Assurance	1 622,3	2 390,0	3 528,3	47,6%	20,0%
Zurich	477,7	503,6	621,3	23,4%	3,5%
<b>Total</b>	<b>13 149,8</b>	<b>14 736,9</b>	<b>17 667,1</b>	<b>19,9%</b>	<b>100,0%</b>

*En millions de dirhams*

### Assurances Vie (y compris les acceptations en réassurance)

	2005	2006	2007	Evolution 2006/2007	Part marché
Atlanta	132,0	69,6	46,4	-33,3%	0,8%
Axa Assistance Maroc	-	-	-	-	-
Axa Assurance Maroc	654,7	586,3	464,3	-20,8%	7,9%
CAT	-	-	-	-	-
CNIA Assurance	505,1	490,4	526,6	7,4%	8,9%
Essaada	35,8	25,9	-	-100,0%	-
Euler Hermes ACMAR	-	-	-	-	-
ISAAF Mondiale Assistance	-	-	-	-	-
MAMDA	-	-	-	-	-
Maroc Assistance Internationale	-	-	-	-	-
Marocaine Vie	542,6	516,9	824,3	59,5%	14,0%
MATU	-	-	-	-	-
MCMA	89,2	163,1	293,3	79,9%	5,0%
RMA Watanya	772,3	1 060,6	1 511,3	42,5%	25,7%
Sanad	35,5	52,5	56,7	7,9%	1,0%
Wafa Assurance	497,0	1 171,3	2 142,6	82,9%	36,4%
Zurich	12,7	13,7	19,0	38,6%	0,3%
<b>Total</b>	<b>3 277,0</b>	<b>4 150,3</b>	<b>5 884,6</b>	<b>41,8%</b>	<b>100,0%</b>

*En millions de dirhams*

### Assurances Non Vie (y compris les acceptations en réassurance)

	2005	2006	2007	Evolution 2006/2007	Part marché
Atlanta	654,4	774,5	905,9	17,0%	7,7%
Axa Assistance Maroc	14,1	17,7	16,9	-4,7%	0,1%
Axa Assurance Maroc	1 539,4	1 806,8	2 073,2	14,7%	17,6%
CAT	562,2	588,7	616,1	4,6%	5,2%
CNIA Assurance	638,4	716,8	848,0	18,3%	7,2%
Essaada	851,6	904,0	1 050,8	16,2%	8,9%
Euler Hermes ACMAR	26,0	29,2	38,4	31,4%	0,3%
ISAAF Mondiale Assistance	166,3	167,2	183,9	10,0%	1,6%
MAMDA	287,6	273,4	271,8	-0,6%	2,3%
Maroc Assistance Internationale	192,7	202,6	214,4	5,8%	1,8%
Marocaine Vie	49,0	39,2	47,5	21,3%	0,4%
MATU	207,7	210,0	218,9	4,3%	1,9%
MCMA	219,6	249,1	268,8	7,9%	2,3%
RMA Watanya	2 115,1	1 994,7	2 043,7	2,5%	17,3%
Sanad	758,2	904,0	996,1	10,2%	8,5%
Wafa Assurance	1 125,3	1 218,7	1 385,7	13,7%	11,8%
Zurich	464,9	489,9	602,3	22,9%	5,1%
<b>Total</b>	<b>9 872,8</b>	<b>10 586,5</b>	<b>11 782,5</b>	<b>11,3%</b>	<b>100,0%</b>

*En millions de dirhams*

